

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le

ID : 085-218502888-20260427-DEL20260404903-BF



COMPTE ADMINISTRATIF 2025 RAPPORT DE PRÉSENTATION

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 avril 2026

Table des matières

PRÉAMBULE	3
1 – PRÉSENTATION GÉNÉRALE	4
1.1. Chiffres clés	4
1.2. Répartition des dépenses par grandes thématiques	4
1.3. Résultats	5
1.4. Présentation générale de l'exécution budgétaire.....	6
2 – ANALYSE DÉTAILLÉE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	8
2.1. Les recettes de fonctionnement.....	8
2.2. Les dépenses de fonctionnement.....	13
3 – ANALYSE DÉTAILLÉE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	18
3.1. Les recettes d'investissement.....	19
3.2. Les dépenses d'investissement.....	20
4. LES INDICATEURS FINANCIERS.....	22
4.1. L'épargne et la capacité de désendettement	22
4.2. Les ratios obligatoires	25
5. LES BUDGETS ANNEXES.....	26
5.1. Le budget Court Manteau	28
6. VUE CONSOLIDÉE	27
7. AUTORISATIONS DE PROGRAMME EN COURS.....	28

PRÉAMBULE

L'article L.1612-35 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation ; elle est disponible sur le site Internet de la Commune.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes exécutées au cours de l'année 2025. Le compte administratif clôture le cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin suivant l'exercice auquel il se rapporte et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Il est établi en conformité avec le compte de gestion, transmis par le comptable public, à l'ordonnateur, au plus tard le 1^{er} juin.

Le compte administratif 2025, voté le lundi 27 avril 2026 par le Conseil Municipal, peut être consulté sur simple demande à la direction des Finances à l'Hôtel de Ville aux heures d'ouverture des bureaux.

1 – PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1.1. Chiffres clés

Recettes réelles de fonctionnement :
14,7 M€ (+1,69%)

Dépenses réelles de fonctionnement :
11,2 M€ (+1,43%)

Épargne brute :
3,0 M€ (-9,86%)

Dépenses d'équipement :
7,4 M€ (+8,93%)

Subventions d'investissement reçues :
2,1 M€ (+48,68%)

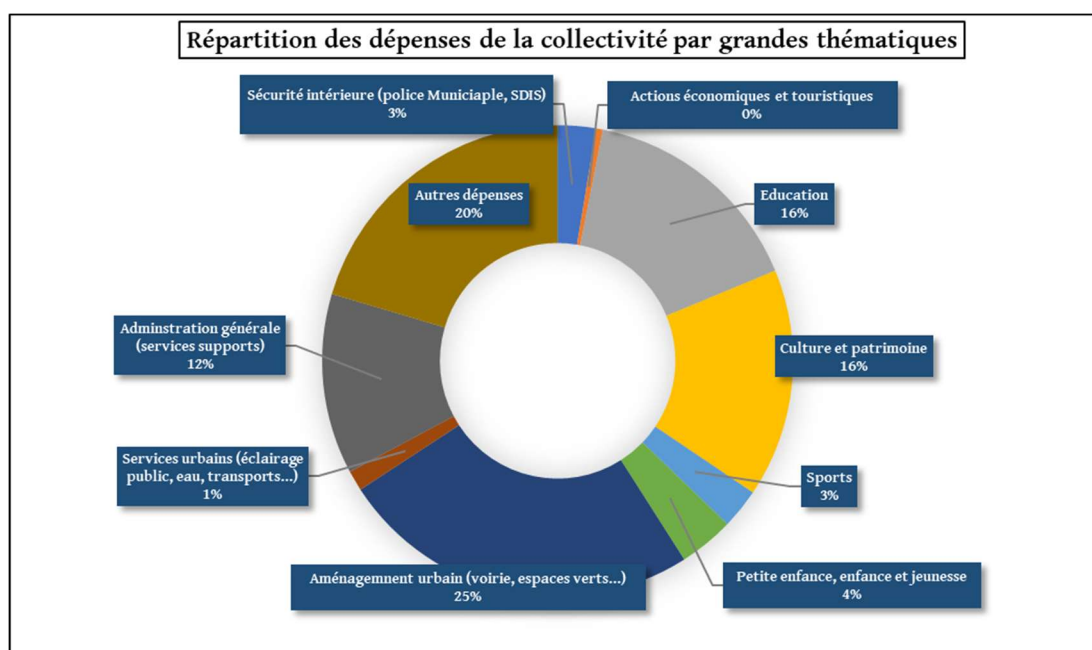
Épargne nette :
1,8 M€ (-17,44%)

Dette au 31/12/25 :
11,6 M€ (+3,14%)

Capacité de désendettement :
3,88 années (+14,12%)

Trésorerie :
1,2 M€ (-25,87%)

1.2. Répartition des dépenses par grandes thématiques



atif 2025

1.3. Résultats

L'année 2025 se clôture avec un résultat global des deux sections de 1 539 958 €, **en légère hausse de 0,8 %**. Il sera repris au budget supplémentaire (BS) 2026, et affecté en totalité en section d'investissement afin d'assurer le financement des projets d'équipement de la collectivité.

	CA 2023	CA 2024	CA 2025	ECART CA N-1
Recettes de fonctionnement	13 738 537 €	14 636 670 €	14 857 498 €	1,51 %
Dépenses de fonctionnement	11 432 158 €	12 152 175 €	12 783 354 €	5,19 %
Résultat d'exercice fonctionnement	2 306 380 €	2 484 495 €	2 074 143 €	-16,52 %
Reprise résultats n-1	- €	- €	- €	#DIV/0!
RESULTAT DE CLOTURE FONCTION.	2 306 380 €	2 484 495 €	2 074 143 €	-16,52 %
Recettes d'investissement	7 937 440 €	7 861 232 €	8 945 436 €	13,79 %
Dépenses d'investissement	8 748 426 €	8 248 860 €	8 966 105 €	8,70 %
Résultat d'exercice investissement	- 810 986 €	- 387 628 €	- 20 669 €	-94,67 %
Restes à réaliser en dépenses	1 253 305 €	1 381 830 €	1 403 910 €	1,60 %
Restes à réaliser en recettes	1 068 211 €	1 242 617 €	1 708 485 €	37,49 %
Reprise résultats n-1	380 440 €	430 463 €	- 818 091 €	90,05 %
RESULTAT DE CLOTURE INVEST.	- 615 640 €	- 957 304 €	- 534 185 €	-44,20 %
RESULTAT DES DEUX SECTIONS	1 690 739 €	1 527 192 €	1 539 958 €	0,84 %
FONDS DE ROULEMENT	1 875 833 €	1 666 404 €	1 235 384 €	-25,87 %

Le résultat de la section de fonctionnement, qui affiche un excédent de 2 074 143 €, se situe en baisse par rapport à 2024 (-16 ,5 %). Il couvre néanmoins largement le déficit d'investissement, restes à réaliser et résultats antérieurs inclus, puisqu'il s'établit à - 534 185 €.

S'agissant du fonds de roulement, il recule légèrement par rapport à 2024 mais reste à un bon niveau et atteint 1 235 384 €, ce qui correspond à près de 1,5 mois d'avance de charges de fonctionnement.

1.4. Présentation générale de l'exécution budgétaire

◆ Section de fonctionnement

Rapport de présentation 2025

BUDGET PRINCIPAL	CA 2024	BP 2025	VOTE 2025*	CA 2025	% REALISE / VOTE	EVO CA25/24
Recettes fiscales	9 866 176 €	9 428 450 €	9 426 150 €	9 651 967 €	102,40%	-2,17%
dont taxe d'habitation sur les résidences secondaires	1 419 322 €	1 479 600 €	1 382 024 €	1 293 487 €	93,59%	-8,87%
dont taxes foncières sur le bâti et le non bâti	5 242 935 €	5 433 800 €	5 383 862 €	5 408 524 €	100,46%	3,16%
dont attribution de compensation	986 329 €	520 000 €	520 000 €	540 240 €	103,89%	-45,23%
dont taxe de séjour	458 862 €	460 000 €	460 000 €	447 643 €	97,31%	-2,45%
dont taxe additionnelle aux droits de mutation	925 939 €	750 000 €	850 000 €	974 547 €	114,65%	5,25%
Dotations de l'Etat et autres participations	2 176 452 €	2 091 575 €	2 140 775 €	2 087 369 €	97,51%	-4,09%
dont dotation globale de fonctionnement	1 220 593 €	1 230 000 €	1 238 800 €	1 238 927 €	100,01%	1,50%
dont allocations compensatrices exonérations fiscales	299 813 €	303 600 €	307 600 €	308 372 €	100,25%	2,85%
Autres recettes de gestion	2 125 454 €	2 237 505 €	2 272 605 €	2 260 265 €	99,46%	6,34%
produits des services et du domaine	1 916 321 €	2 049 825 €	2 062 575 €	1 995 828 €	96,76%	4,15%
autres produits de gestion courante	128 868 €	101 680 €	114 030 €	138 985 €	121,88%	7,85%
atténuation de charges	80 265 €	86 000 €	96 000 €	125 452 €	130,68%	56,30%
TOTAL RECETTES DE GESTION COURANTE	14 168 083 €	13 757 530 €	13 839 530 €	13 999 600 €	101,16%	-1,19%
Charges à caractère général	3 508 103 €	3 759 950 €	3 926 145 €	3 681 830 €	93,78%	4,95%
Dépenses de personnel	5 509 127 €	5 540 000 €	5 619 750 €	5 519 486 €	98,22%	0,19%
Autres dépenses de gestion	1 593 572 €	1 499 400 €	1 570 815 €	1 550 202 €	98,69%	-2,72%
Autres charges de gestion	965 311 €	871 550 €	901 015 €	882 675 €	97,96%	-8,56%
Atténuation de produits	628 261 €	627 850 €	669 800 €	667 527 €	99,66%	6,25%
TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE	10 610 803 €	10 799 350 €	11 116 710 €	10 751 518 €	96,71%	1,33%
EXCEDENT BRUT COURANT	3 557 280 €	2 958 180 €	2 722 820 €	3 248 082 €	119,29%	-8,69%
Produits financiers	5 €	0 €	0 €	5 €	#DIV/0!	-8,80%
Charges financières	381 546 €	495 000 €	395 000 €	380 075 €	96,22%	-0,39%
RESULTAT FINANCIER	-381 541 €	-495 000 €	-395 000 €	-380 070 €	96,22%	-0,39%
Produits exceptionnels	335 670 €	0 €	0 €	748 484 €	#DIV/0!	122,98%
Dont Cessions	325 530 €	0 €	0 €	747 864 €	#DIV/0!	129,74%
Charges exceptionnelles	577 €	5 300 €	5 300 €	848 €	15,99%	46,81%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	335 093 €	-5 300 €	-5 300 €	747 636 €	-14106,34%	123,11%
Dotations aux provisions	14 377 €	32 000 €	32 000 €	31 966 €	99,89%	122,34%
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCT.	14 503 758 €	13 757 530 €	13 839 530 €	14 748 088 €	106,56%	1,68%
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCT.	11 007 302 €	11 331 650 €	11 549 010 €	11 164 406 €	96,67%	1,43%
RESULTAT SUR OPERATIONS REELLES	3 496 455 €	2 425 880 €	2 290 520 €	3 583 682 €	156,46%	2,49%
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCT.	132 912 €	112 500 €	112 500 €	109 329 €	97,18%	-17,74%
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCT.	1 144 872 €	2 538 380 €	2 403 020 €	1 618 948 €	67,37%	41,41%

* BP + BS + DM

Rapport de présentation du compte administratif 2025

◆ Section d'investissement

Rapport de présentation 2025

BUDGET PRINCIPAL	CA 2024	BP 2025	VOTE 2025*	CA 2025	% REALISE / VOTE	EVO CA24/23
RECETTES D'EQUIPEMENT	2 883 839 €	6 121 770 €	5 916 172 €	3 557 470 €	60,13%	23,36%
13 - Subventions d'investissement reçues	1 383 839 €	1 345 000 €	2 394 692 €	2 057 470 €	85,92%	48,68%
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 500 000 €	4 776 770 €	3 521 480 €	1 500 000 €	42,60%	0,00%
RECETTES FINANCIERES	3 657 532 €	1 910 000 €	4 285 994 €	3 565 421 €	83,19%	-2,52%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	3 653 887 €	1 350 000 €	3 725 994 €	3 560 426 €	95,56%	-2,56%
Dont excédent de fonctionnement capitalisé	2 306 379 €	0 €	2 484 494 €	2 484 494 €	100,00%	7,72%
165 - Dépôts et cautionnement reçus	3 645 €	10 000 €	10 000 €	4 995 €	49,95%	37,04%
024 - Produits de cessions	0 €	550 000 €	550 000 €	0 €	0,00%	#DIV/0!
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	6 541 371 €	8 031 770 €	10 202 166 €	7 122 891 €	69,82%	8,89%
DEPENSES D'EQUIPEMENT	6 819 615 €	8 856 950 €	10 106 887 €	7 428 432 €	73,50%	8,93%
20 - Immobilisations incorporelles	226 063 €	165 000 €	148 942 €	40 077 €	26,91%	-82,27%
204 - Subventions d'équipement versées	506 052 €	515 000 €	676 836 €	128 304 €	18,96%	-74,65%
21 - Immobilisations corporelles	2 802 478 €	3 721 950 €	5 011 487 €	3 618 096 €	72,20%	29,10%
23 - Immobilisations en cours	3 285 023 €	4 455 000 €	4 269 622 €	3 641 956 €	85,30%	10,87%
DEPENSES FINANCIERES	1 121 344 €	1 600 700 €	1 567 708 €	1 224 746 €	78,12%	9,22%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	30 172 €	50 000 €	93 408 €	49 808 €	53,32%	65,08%
13 - Subventions d'investissement	0 €	0 €	23 600 €	23 600 €	100,00%	#DIV/0!
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 091 173 €	1 550 700 €	1 450 700 €	1 151 338 €	79,36%	5,51%
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	7 940 960 €	10 457 650 €	11 674 595 €	8 653 178 €	74,12%	8,97%
RESULTAT SUR OPERATIONS REELLES	-1 399 588 €	-2 425 880 €	-1 472 429 €	-1 530 287 €	103,93%	9,34%
RECETTES D'ORDRE	1 319 861 €	2 788 380 €	2 653 020 €	1 822 546 €	68,70%	38,09%
DEPENSES D'ORDRE	307 901 €	362 500 €	362 500 €	312 927 €	86,32%	1,63%
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	7 861 232 €	10 820 150 €	12 855 186 €	8 945 436 €	69,59%	13,79%
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	8 248 860 €	10 820 150 €	12 037 095 €	8 966 105 €	74,49%	8,70%
Résultat reporté N-1	-430 463 €	0 €	-818 091 €	-818 091 €	100,00%	90,05%
RESULTAT DE CLOTURE (HORS RAR) DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-818 091 €	0 €	0 €	-838 760 €		2,53%

* BP + BS + DM

Rapport de présentation du compte administratif 2025

2 – ANALYSE DÉTAILLÉE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

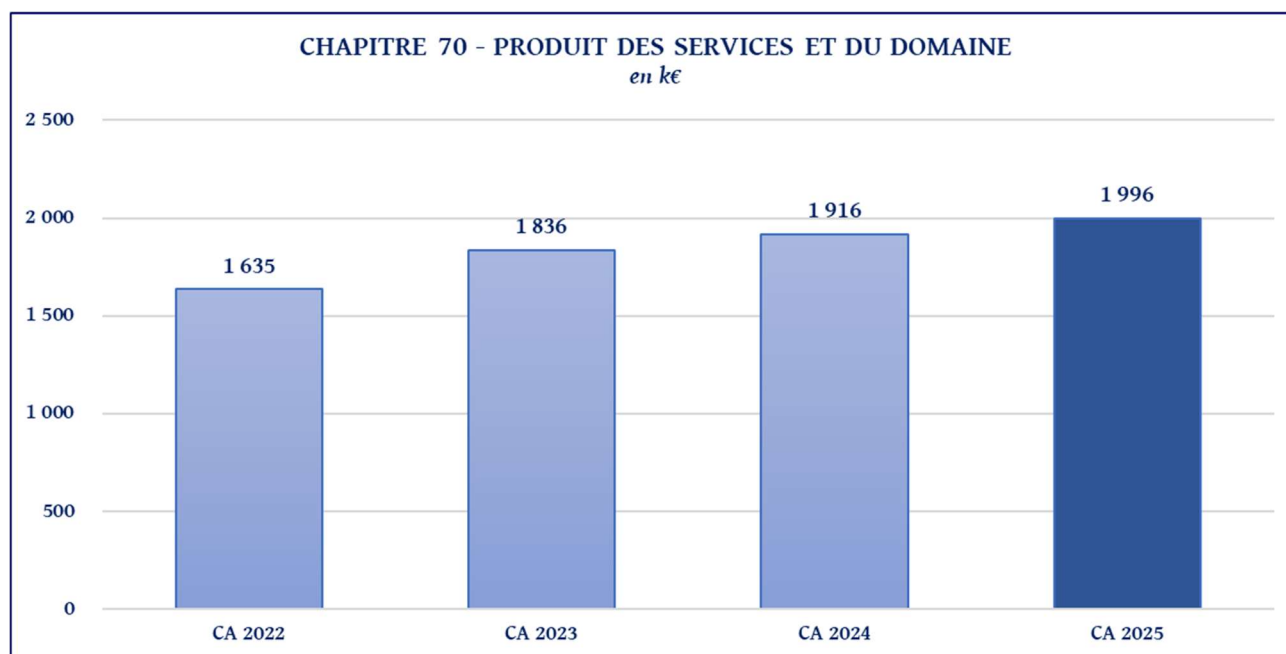
2.1. Les recettes de fonctionnement

◆ Chapitre 013 – Atténuation de charges : 125 K€ (80 k€ en 2024)

Ce chapitre concerne les écritures de variation de stocks pour la boutique du Château dont la valeur est passée de 15 963 € en 2024 à 18 837 € en 2025. A cela, s'ajoute les remboursements pour motif d'absence des agents (congrés maladie, congés maternité), à hauteur de 106 614 € en 2025, soit une hausse soutenue par rapport à l'exercice précédent (+56%) mais un niveau comparable à celui de 2023 et inférieur de 27% à celui de 2021.

◆ Chapitre 70 – produits des services, du domaine et ventes diverses : 2,0 M€ (1,9 M€ en 2024)

Les produits des services et du domaine connaissent à nouveau une évolution à la hausse pour s'établir désormais à 1 995 828 €. Depuis 2021, les recettes ont progressé de 42 %.



Les prestations de services (1,5 M€) composent pour 77 % les recettes de chapitre.

D'abord, avec 694 999 € encaissés, celles relatives aux activités culturelles connaissent une baisse par rapport à 2024, revenant à un niveau proche de celui de 2023. A titre de comparaison, elles s'élevaient en 2019 à 607 802 €, ce qui constituait déjà une réussite. L'attractivité qui s'est dessinée

Rapport de présentation du compte administratif 2025

ces dernières années autour du Château de Talmont notamment, constitue une source de revenus conséquente pour le budget de la commune.

Ensuite, les prestations perçues auprès de nos services dédiés à la famille (accueil périscolaire, restauration scolaire, multi-accueil) conservent la dynamique observée ces dernières années et atteignent désormais 747 970 € (+5 %).

Enfin, les prestations de loisirs et sportives, qui regroupent les recettes des activités jeunesses organisées par le service des sports, ainsi que celles issues des aires de stationnement pour les camping-cars, s'établissent à 70 644 €, en stabilité par rapport à 2024. A ce titre, les recettes de l'aire de stationnement située avenue de la Plage se situent en quasi-stabilité par rapport à 2024 alors que celles de l'aire située au niveau du plan d'eau de la Chapelle ont connu une hausse de près de 14 %.

Les autres marchandises (109 629 €), qui concentrent quasi-exclusivement les produits de la boutique du Château sont en recul (-7,0 %). L'inflation, ainsi que la baisse de fréquentation constatée sur une partie de la saison touristique peuvent l'expliquer.

Les autres produits (280 207 €), qui concernent les mises à disposition de personnel, le remboursement du parcours sports en milieu scolaire et la refacturation du service de production de repas aux autres communes progressent de 47 %. Cette évolution résulte notamment de la refacturation à Vendée Grand Littoral de sa part du service commun « Direction Pôle technique » instauré en cours d'année 2025 pour 59 473 € et de celle des repas pour les autres communes.

PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE

NATURE	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	ÉVOLUTION CA 25/CA 24
Chapitre 70 - Produit des services	1 635 388 €	1 836 434 €	1 916 321 €	1 995 828 €	4,15 %
702/ 703 Redevances et recettes du domaine	52 975 €	67 790 €	62 692 €	70 131 €	11,87 %
706 Prestations de services	1 306 443 €	1 454 418 €	1 545 318 €	1 535 862 €	-0,61 %
7078 Autres marchandises	119 935 €	121 134 €	117 838 €	109 629 €	-6,97 %
708 Autres produits	156 036 €	193 092 €	190 473 €	280 207 €	47,11 %

◆ Chapitre 73 – impôts et taxes : 594,3 K€ (1,0 M€ en 2024)

Le produit des impôts et taxes diminue de 42,2 % en 2024. La mutualisation des services engagée en 2023 et amplifiée en 2024 avec la communauté de communes s'est traduite par un transfert de personnel. L'attribution de compensation versée par l'intercommunalité à la commune tient compte de ces nouvelles charges qu'elle assume au titre de la mutualisation des services.

IMPOTS ET TAXES

NATURE	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	ÉVOLUTION CA 25/CA 24
Chapitre 73 - impôts et taxes	1 510 843 €	1 375 808 €	1 028 871 €	594 331 €	-42,23 %
7321 Attribution de compensation	1 458 833 €	1 327 553 €	986 329 €	540 240 €	-45,23 %
7323 Reversement jeux hippiques	51 990 €	48 235 €	42 522 €	54 071 €	27,16 %
738 Autres impôts et taxes	20 €	20 €	20 €	20 €	-1,60 %

◆ Chapitre 731- fiscalité locale : 9,1 M€ (8,8 M€ en 2024)

La fiscalité locale progresse en 2025 de 2,5 %, à la fois sous l'effet de la fiscalité directe et sous l'effet de la fiscalité indirecte.

FISCALITE LOCALE

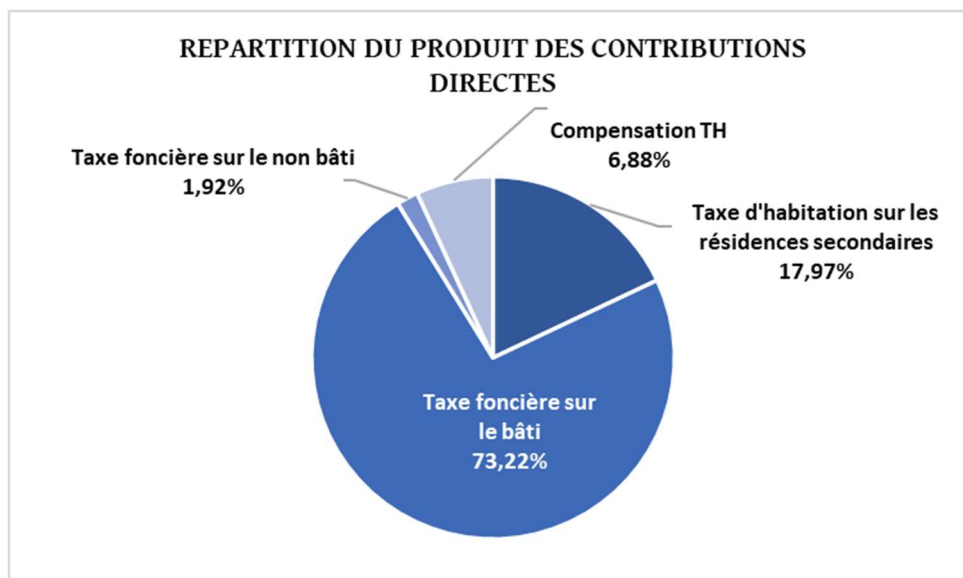
NATURE	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	ÉVOLUTION CA 25/CA 24
Chapitre 731 - Fiscalité locale	6 978 900 €	8 218 345 €	8 837 305 €	9 057 715 €	2,49 %
7311 Fiscalité directe	5 289 584 €	6 832 076 €	7 399 687 €	7 504 832 €	1,42 %
73123 Taxe ad. DMTO	1 134 372 €	893 955 €	925 939 €	974 547 €	5,25 %
731721 Taxe de séjour	501 184 €	438 629 €	458 862 €	447 643 €	-2,44 %
7312-5-8 Autres taxes	53 760 €	53 685 €	52 817 €	130 693 €	147,45 %

Les contributions directes, qui regroupent ce que l'on appelle la fiscalité « ménages » (taxe d'habitation, taxes foncières), progressent de 1,4 % en 2024.

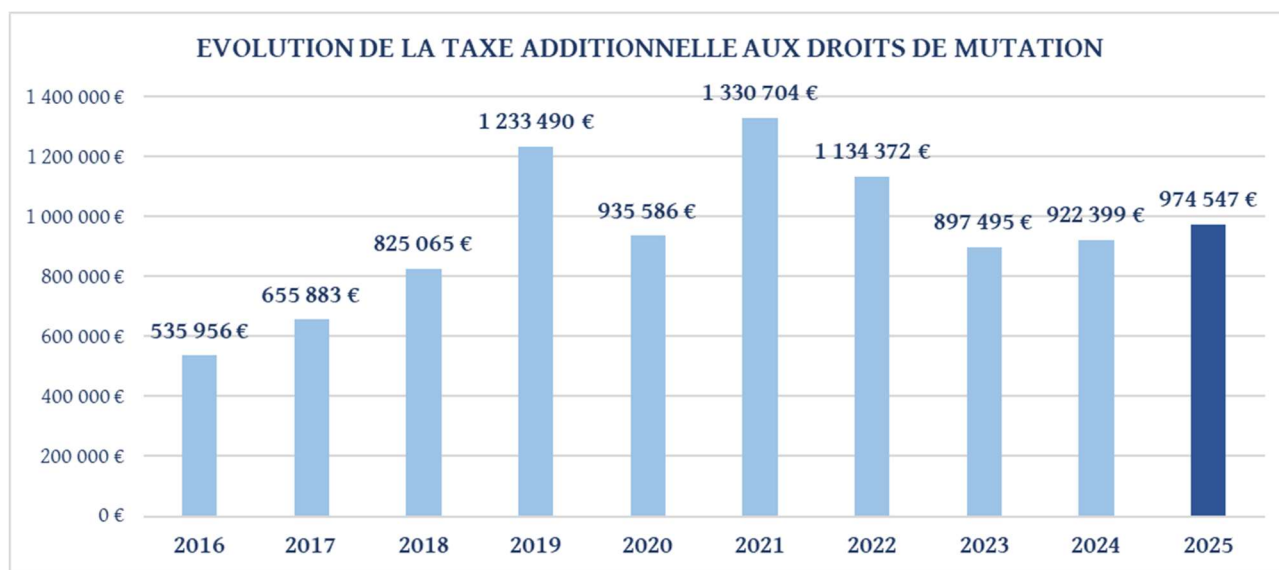
Deux raisons expliquent cette variation :

- d'une part, la revalorisation des bases, calculée selon l'inflation, a été de 1,7 % (contre 3,9 % l'année précédente) ;
- d'autre part, pour le reste de l'augmentation, on constate une progression « physique » c'est à dire que le produit fiscal progresse sous l'effet de l'accroissement du nombre de logements et d'entreprises sur le territoire communal

Rappelons, enfin, que les taux de fiscalité appliqués en 2025 ont été identiques à ceux de 2024. Avec un taux de foncier bâti de 34,09 %, Talmont-Saint-Hilaire reste très en deçà de la moyenne, qui se situe plutôt autour de 39 %.



La taxe additionnelle aux droits de mutation, avec un produit de 974 547 € en 2025 poursuit la dynamique haussière engagée en 2024, après deux années de baisse. Cela constitue une petite surprise, puisque, au regard des incertitudes et de la tendance au niveau national, nous pensions plutôt recevoir un produit de 750 000 €. Cette taxe, assise sur les transactions immobilières, met en évidence l'attractivité du territoire.



La taxe de séjour, atteint 447 643 € en 2025, soit une baisse de 2,4 %. Cette évolution résulte de la combinaison de plusieurs facteurs comme une année 2024 bénéficiant de retombées automnales liées au Vendée Globe, un classement de contributeurs importants ayant entraîné une diminution du produit versée au regard du changement de mode de calcul de la taxe et une saison estivale marquée par des conditions météo capricieuses.

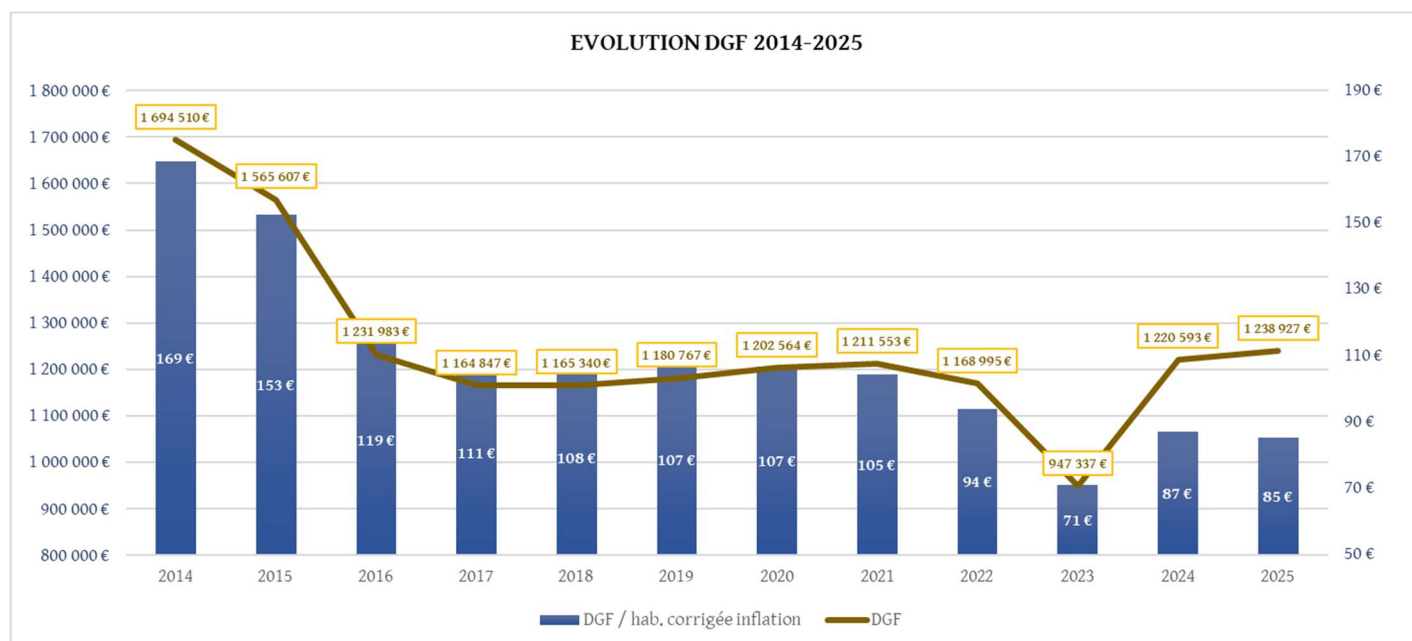
Les autres taxes, qui sont notamment constituées des droits de place, sont en hausse de 147 % par rapport à 2024 (130 693 €). Cette variation s'explique essentiellement par la perception d'un produit exceptionnel de 59 637 € lié à une taxe forfaitaire sur les terrains devenus constructibles.

◆ Chapitre 74 – Dotations et participations : 2,17M€ (1,74 M€ en 2022)

En diminution de 4,1 %, les dotations et participations demeurent à un niveau supérieur à celui des exercices 2023 et 2022, années de baisse importante.

DOTATIONS - PARTICIPATIONS					
NATURE	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	ÉVOLUTION CA 25/CA 24
CHAPITRE 74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 887 882 €	1 739 424 €	2 176 452 €	2 087 369 €	-4,09%
741 Dotation globale de fonct	1 168 995 €	947 337 €	1 220 593 €	1 238 927 €	1,50%
742 Dotations aux élus locaux	0 €	0 €	162 €	163 €	0,62%
744 FCTVA	31 423 €	36 706 €	31 815 €	36 589 €	15,00%
747 Participations	484 721 €	506 010 €	608 943 €	489 461 €	-19,62%
748 Autres attributions et comp.	202 743 €	249 371 €	314 939 €	322 229 €	2,31%

La Dotation globale de fonctionnement (DGF) augmente de 1,5 % pour s'établir à 1 238 927 € en 2025. Après avoir perdu l'éligibilité à la Dotation nationale de péréquation (DNP) en 2023, la commune la perçoit de nouveau depuis 2024, ce qui explique pour partie le rebond constaté.



Les participations, qui sont pour l'essentiel composées des aides financières de la Caisse d'allocations familiales (CAF), diminuent de 19,6 %. Il s'agit du soutien financier que reçoit la

commune dans le cadre des services périscolaires, centre de loisirs et multi-accueil. La variation constatée s'explique en partie par la présence en 2024 d'un reliquat 2023 qui gonfle la réalisation.

Les autres attributions et compensations augmentent de 2,3 % pour s'établir à 322 229 €.

Il s'agit notamment des compensations d'exonérations de fiscalité versées par l'État au profit des collectivités. Elles s'élèvent en 2025 à 273 821 €, en hausse de 1,8 %.

◆ **Chapitre 75 – Les autres produits de gestion courante : 139 K€ (128,9 K€ en 2024)**

Les autres produits de gestion courante connaissent une augmentation en 2025 (8%). D'abord, les revenus d'immeubles progressent de près de 5 % en 2025 grâce notamment aux loyers de la station de lavage acquise en 2024 en bordure immédiate de l'actuel restaurant scolaire. On peut relever par ailleurs une augmentation de plus de 35 % des remboursements de sinistres.

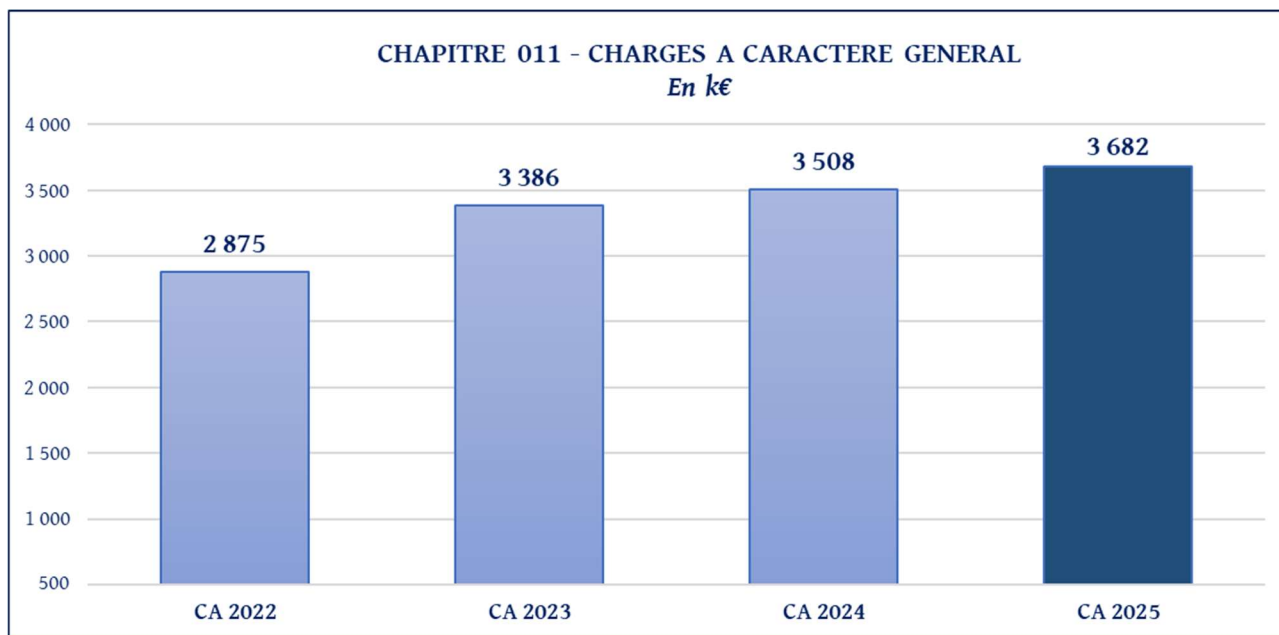
◆ **Chapitre 77 – Les produits exceptionnels : 748,5 K€ (335,7 K€ en 2024)**

Les produits exceptionnels, qui se caractérisent pour l'essentiel par des produits de cessions, augmentent de plus de 122 % en 2025. Parmi les cessions, citons la supérette située avenue Notre-Dame pour 400 000 €, un terrain situé rue de Chèvrefoy pour 139 800 € ou encore le logement situé 592 rue du Hasard pour 58 046 € (tenue compte de la valeur du bien à l'actif communal).

2.2. Les dépenses de fonctionnement

◆ **Chapitre 011 – Les charges à caractère général 3,7 M€ (3,5 M€ en 2024)**

Les charges à caractère général progressent en 2025 de 5,0 %.



Rapport de présentation du compte administratif 2025

Après une année 2024 de baisse succédant à trois années continue d'augmentation, **les dépenses en énergie** (électricité, gaz) progressent de 2,7 % en 2025. Cette évolution résulte principalement de la consommation d'eau du stade des Ribandeaux, celle de gaz diminuant et celle d'électricité progressant légèrement par rapport à 2024.

Le poste « **autres fournitures** » connaît une progression de 4,2 % en 2025. Elle s'explique par une progression des travaux en régie, c'est à dire la réalisation de travaux faits en interne plutôt que par une entreprise extérieure.

Le poste « **entretien et maintenance** » qui représente 20 % des dépenses du chapitre, baisse de 4,9 %, avec un recul des frais de maintenance de 13 % (prestations de balayage et de fauchage, téléphonie et logiciel comptable désormais entièrement portés au niveau de l'intercommunalité dans le cadre de la mutualisation).

Les dépenses d'assurances progressent de 41 % en 2025. Cette évolution résulte des chantiers en cours (dommages-ouvrages) et de l'adaptation du nouveau contrat, dont les primes ont progressé, au volume des biens assurés. La collectivité dispose cependant d'un assureur, ce qui, dans le contexte actuel et pour une commune située au bord du littoral, n'est désormais plus toujours le cas.

Les frais de publicités, publications, relations publiques reculent de 0,3 % en 2025 et concernent notamment l'éditions des catalogues, flyers, ou encore les frais divers de réception.

CHARGES A CARACTERE GENERAL - EVOLUTION 2022 - 2025

NATURE	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	ÉVOLUTION CA 25/CA 24
Chapitre 011 - Charge à caractère général	2 875 497 €	3 385 574 €	3 508 103 €	3 681 830 €	4,95%
6061 Fournitures d'énergie	411 941 €	506 190 €	471 108 €	483 875 €	2,71%
606 Autres fournitures	516 528 €	634 161 €	732 201 €	763 218 €	4,24%
611 Contrats de prestations	239 875 €	258 619 €	286 987 €	309 335 €	7,79%
613 Locations	95 706 €	165 907 €	160 700 €	174 820 €	8,79%
615 Entretien / maintenance	768 623 €	797 618 €	775 152 €	737 541 €	-4,85%
616 Assurances	47 517 €	69 831 €	109 177 €	153 782 €	40,86%
623 publicité, publications, relations	88 466 €	148 104 €	138 544 €	138 083 €	-0,33%
626 Frais postaux et télécoms	64 149 €	66 154 €	64 340 €	52 838 €	-17,88%
628 Services extérieurs divers	275 973 €	322 303 €	358 286 €	459 724 €	28,31%
63 Impôts et taxes	60 384 €	88 907 €	96 758 €	43 354 €	-55,19%
/ Autres dépenses	306 334 €	327 780 €	314 850 €	365 260 €	16,01%

Les services extérieurs divers, progressent de 28 %, avec notamment des dépenses nouvelles en matière d'externalisation des frais d'entretien des locaux.

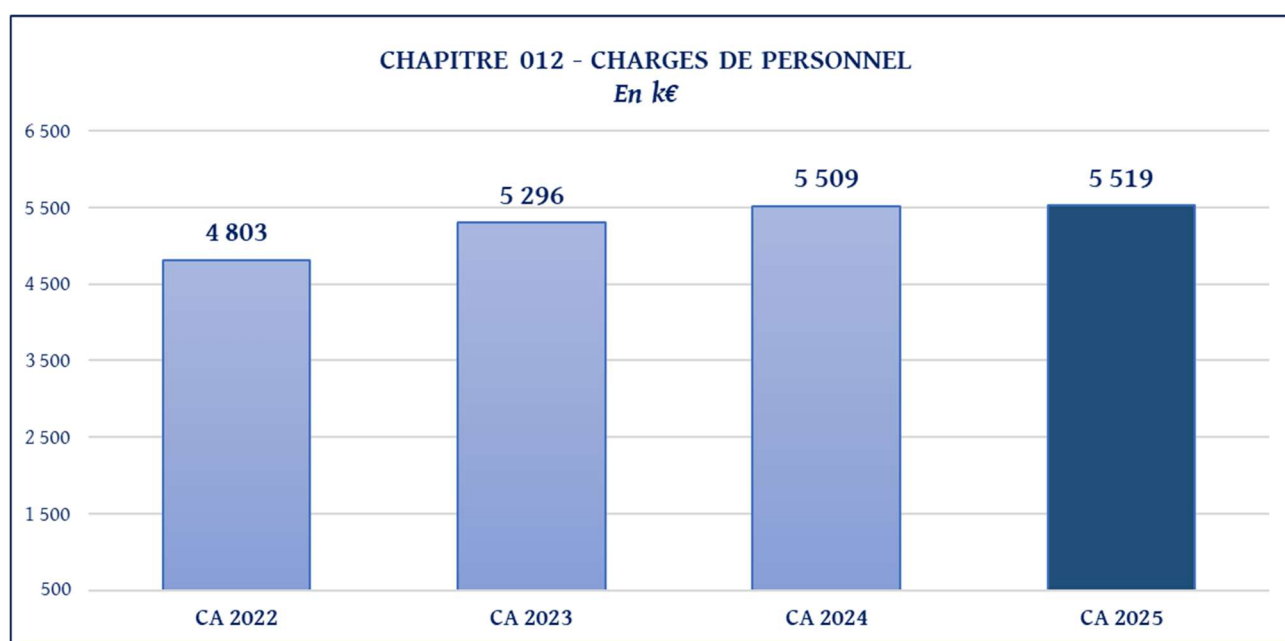
Rapport de présentation du compte administratif 2025

Les impôts et taxes diminuent de 55 % suite à un changement technique quant à l'imputation de la surtaxe départementale reversée au Département, désormais présente au chapitre 014.

Parmi les **autres dépenses**, peuvent être relevées en 2025 des dépenses exceptionnelles pour les charges de copropriété de la Croisée et des actes juridiques ou la navette estivale.

◆ Chapitre 012 – Les charges de personnel 5,5 M€ (5,5 M€ en 2024)

Les charges de personnel connaissent une quasi-stabilité (0,2 %) entre 2024 et 2025, soit en valeur une hausse de 10 K€. Cette évolution résulte d'une combinaison de plusieurs facteurs : effet (à la baisse) en année pleine de la mutualisation des équipes avec Vendée Grand Littoral, nécessité de renforcer les équipes opérationnelles pour s'adapter à la croissance du territoire, mesures dites « exogènes » imposées à la collectivité (hausse des taux de cotisations retraite employeur).



Des mesures exogènes à prendre en considération

L'exercice 2025 a été impacté par la hausse de trois points du taux de cotisation retraite CNRACL pour 70 K€, première étape d'une augmentation globale de douze points en quatre ans. A cela s'ajoute la hausse du SMIC au 1^{er} janvier 2025.

L'ajustement des effectifs :

En 2025, certains services ont été renforcés.

D'abord, les équipes de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) ont été consolidées pour faire face à la hausse du nombre d'enfants accueillis dans les structures périscolaires et extrascolaires.

Ensuite, un service technique dédié aux évènements a été créé pour faire face au développement des évènements sur la commune, pour en assurer le volet logistique.

Enfin plusieurs apprentis ont été recrutés au sein des directions de la collectivité.

La mise en œuvre en année pleine de la mutualisation engagée en 2024 avec l'intercommunalité

L'exercice 2024 a été marquée par la mutualisation de fonctions supports (commande publique, finances, communication, affaires juridiques notamment) entre la commune et sa communauté de communes. Cette action a induit le transfert d'agents communaux, changement de périmètre dont l'effet en année pleine se matérialise en 2025.

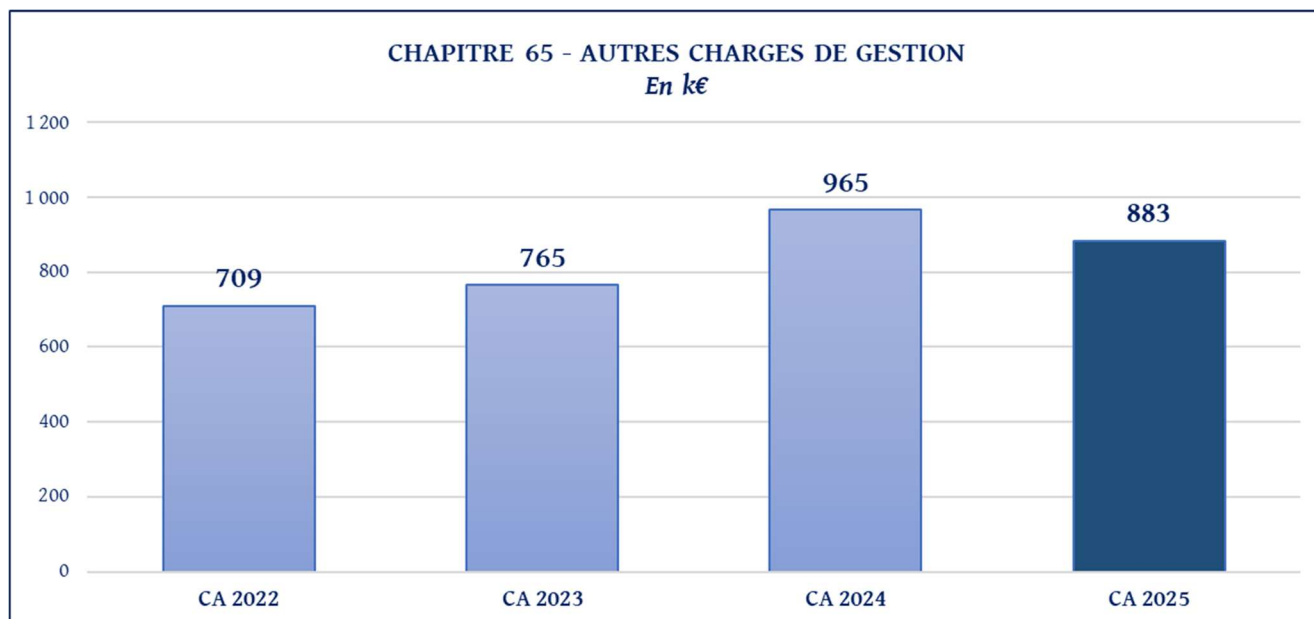
CHARGES DE PERSONNEL - EVOLUTION 2022-2025

NATURE	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	ÉVOLUTION CA 25/CA 24
Chapitre 012 - charges de personnel	4 802 892 €	5 296 330 €	5 509 128 €	5 519 486 €	0,19%
6411 Personnel titulaire	2 747 520 €	2 964 279 €	3 454 748 €	3 382 864 €	-2,08%
6413 Personnel non titulaire	511 310 €	622 097 €	496 095 €	501 479 €	1,09%
6416 Emplois aidés	5 028 €	0 €	0 €	0 €	#DIV/0!
6417 Apprentis	2 888 €	5 945 €	9 973 €	39 026 €	291,31%
621 Personnel extérieur	23 753 €	19 077 €	17 393 €	32 301 €	85,71%
633 Impôts et taxes sur rémunéré.	75 329 €	86 859 €	65 416 €	51 589 €	-21,14%
645 Charges de sécurité sociale	1 404 890 €	1 564 601 €	1 422 934 €	1 461 465 €	2,71%
647/8 Autres charges	32 174 €	33 472 €	42 569 €	50 763 €	19,25%

◆ Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante 882,7 K€ (965,3 K€ en 2024)

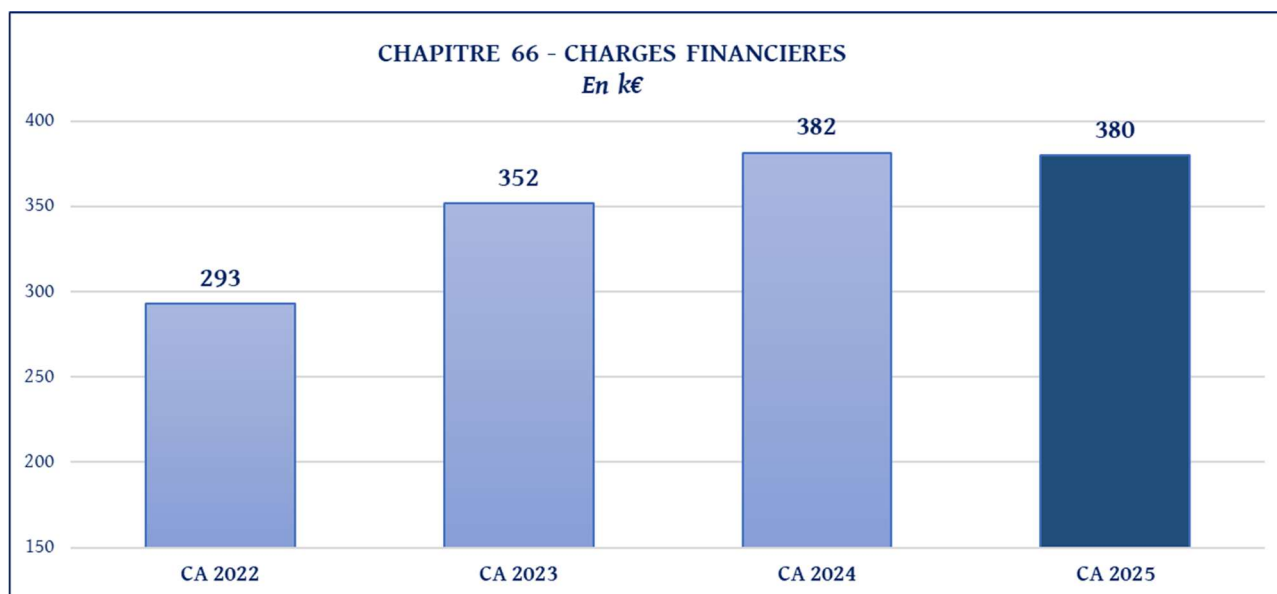
Les autres charges de gestion diminuent de 8,6 % par rapport à 2024, et s'établissent à 882 675 €. Elles regroupent les subventions aux associations, aux établissements publics et à divers organismes, les indemnités des élus et les contributions obligatoires. Sont également inscrits, les droits reversés à la SACEM, en lien avec les festivités organisées par la commune, et certains logiciels dit en « nuage ».

La variation est liée à l'absence d'une indemnité d'éviction présente en 2024 et à la baisse du coût pour les logiciels quand, dans le même temps, on note une progression du contingent versé au service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Vendée (+5,4 K€) et des contributions versées aux écoles privées dans le cadre de leur contrat d'association (+48,5 K€).



◆ **Chapitre 66 – charges financières 380,1 K€ (381,5 K€ en 2024)**

Les charges financières diminuent de 0,4 %. Cette diminution s'explique par la réalisation tardive d'un des deux emprunts de 2025 et par la baisse des taux variables, l'Euribor 3 mois passant notamment d'un taux de 3,7 % en début d'année à un taux de 2,0 % en fin d'exercice, 8,5 % de son encours de dette étant indexé sur cet indice.



3 – ANALYSE DÉTAILLÉE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

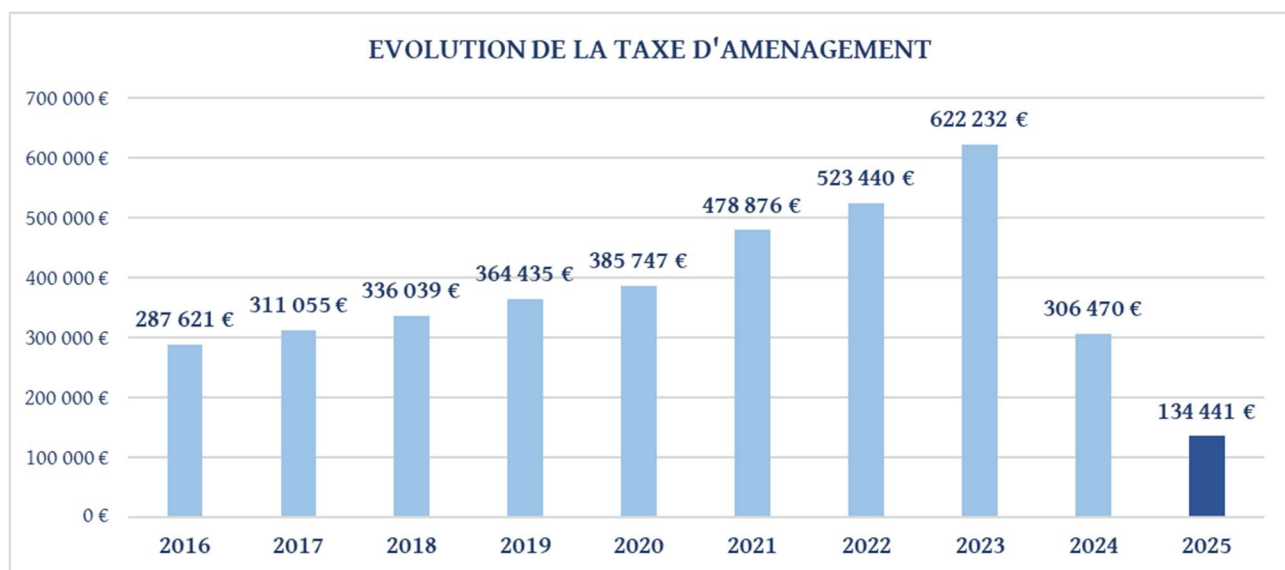
3.1. Les recettes d'investissement

◆ Chapitre 10 – Dotations, fonds divers, et réserves 3,6 M€ (3,6 M€ en 2024)

Ce poste de recettes intègre le résultat de fonctionnement de l'année précédente (2,5 M€), le FCTVA (941 K€) et la taxe d'aménagement (134 K€).

S'agissant du FCTVA, il diminue de 9,6 %, sous l'effet de la diminution des dépenses d'équipement en 2024. En effet, pour rappel, la commune récupère une partie de la TVA des investissements qu'elle réalise, l'année qui suit.

S'agissant de la taxe d'aménagement, elle est à nouveau en net recul, passant de 306 K€ en 2024 à 134 K€ en 2025, soit un niveau inférieur à celui d'avant 2020. La chute des constructions neuves compte tenu des vents contraires constatés depuis plusieurs mois (inflation, taux d'intérêts élevés) et des difficultés techniques liées à la perception de la taxe par l'Etat peuvent expliquer en partie cet effondrement.



◆ Chapitre 13 – Subventions d'investissement 2,1 M€ (1,4 M€ en 2024)

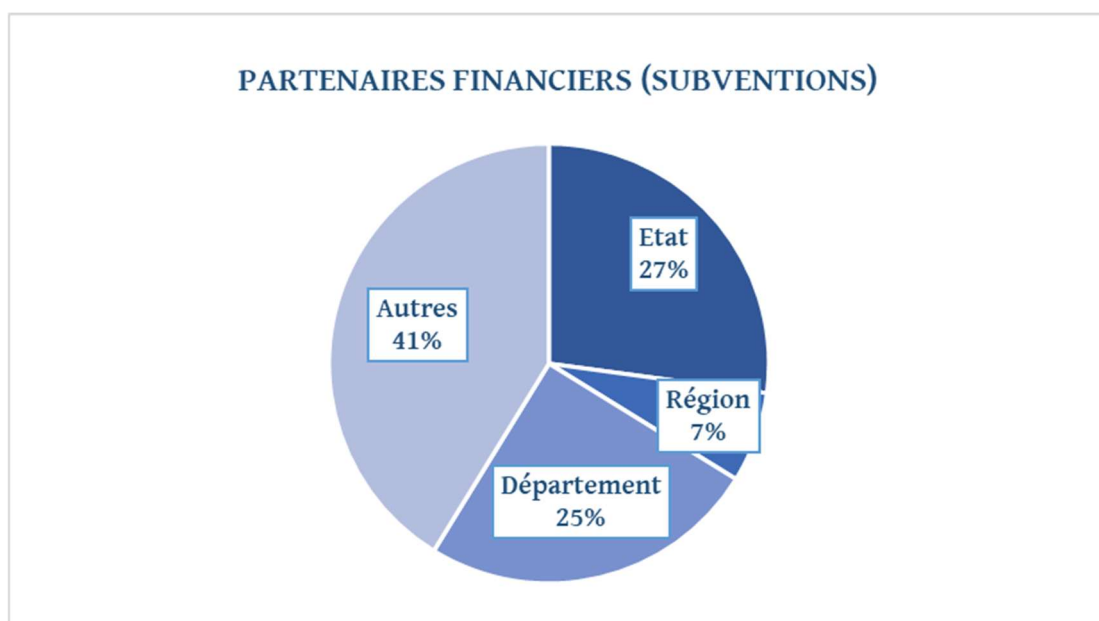
Les subventions d'investissement progressent très fortement en 2025, pour atteindre 2 057 470 € (+ 48,7 %). Cette évolution résulte notamment de l'encaissement du solde de la participation aux équipements publics (552 K€), dans le cadre de la réalisation de la ZAC des Minées.

S'agissant des subventions d'investissement, en lien avec le plan pluriannuel d'investissement de la commune, elles s'élèvent à 1,5 M€ en 2025. Les principales concernent les travaux :

Rapport de présentation du compte administratif 2025

- de réhabilitation de l'école Emilien Charrier (428 K€) ;
- de réhabilitation de la Salorge (179 K€) ;
- d'extension du restaurant des Oyats (178 K€) ;
- d'extension du complexe sportif des Ribandeaux (174 K€) ;
- de restructuration du groupe scolaire du Payré (140 K€) ;
- d'aménagement des espaces publics du collège Emile Bocquier (90 K€).

L'Etat constitue notre principal partenaire financier, devant le Département de la Vendée et la Région des Pays-de-la-Loire, la Caisse d'allocations familiales (CAF) et la Région Pays-de-la-Loire.



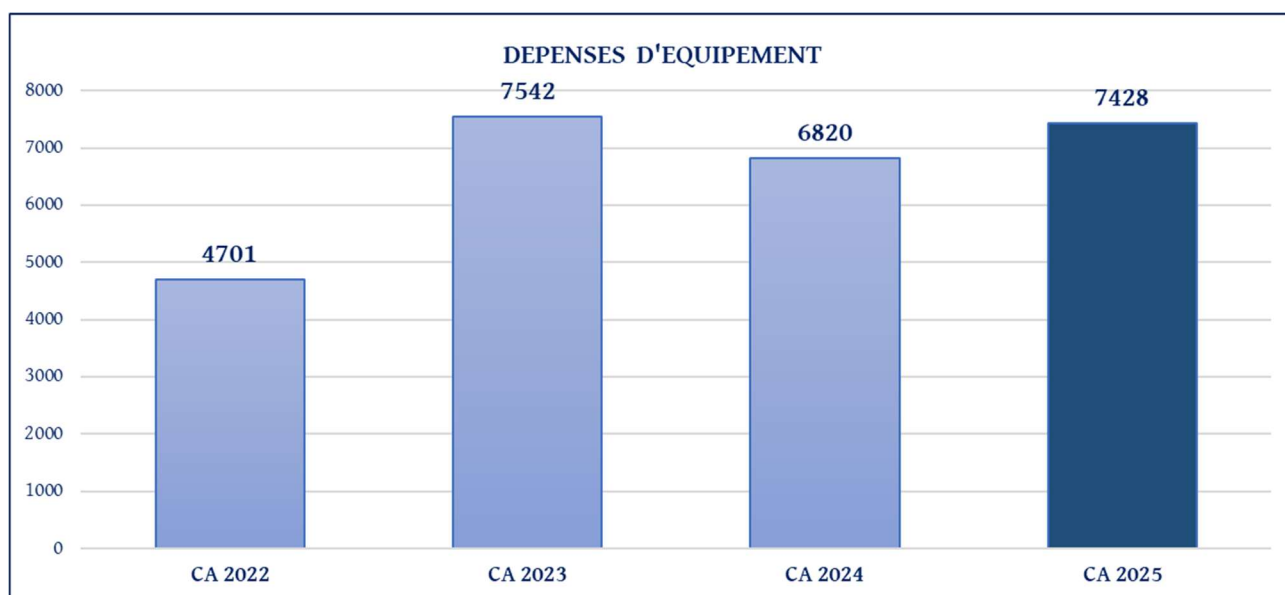
3.2. Les dépenses d'investissement

◆ **Les dépenses d'équipement 7,4 M€ (6,8M€ en 2023)**

Avec plus de 7,4 M€ de dépenses d'équipement en 2025, la commune poursuit sa politique d'investissement permettant de doter le territoire d'équipements structurants, adaptés à son développement. En hausse de 8,9 % par rapport à 2024, les dépenses d'équipement se situent à un niveau très élevé, supérieur à 550 € par habitant. En comparaison, les communes de la même strate¹ dépensent 458 € par habitant.

Ainsi, depuis 2020, la commune a réalisé, au travers le déploiement de son plan pluriannuel d'investissements, plus de 34 M€ d'investissement, soit plus de 5,5 M€ par an en moyenne.

¹ Commune du littoral maritime + de 10 000 habitants



La restructuration du groupe scolaire du Payré : 1,4 M€

Ce projet, qui prévoit la reconstruction de l'école maternelle, la construction d'une salle de restauration scolaire et d'un espace pour les activités périscolaires ainsi qu'une extension de l'école élémentaire est entré dans sa phase travaux en 2025. Le coût total de l'opération s'élève à 10,6 M€. Au niveau des subventions, 465 K€ ont été obtenus pour la première phase et 250 K€ pour la deuxième phase.

Aménagement des espaces publics du collège : 1,3 M€

La commune a engagé une étude sur le site des Ribandeaux pour dimensionner le stationnement autour du collège et réfléchir aux flux de circulation en 2023. Le schéma de déplacement autour du collège a impliqué en 2025 la réalisation de travaux pour partager la voie entre les véhicules particuliers et les transports collectifs et créer un aménagement cyclable et piéton destiné à favoriser les mobilités douces autour du site. L'opération globale est évaluée à 1,5 M€ avec une participation du Département de 90 K€.

Réhabilitation de la Salorge : 935 K€

En lien avec le projet d'inscription de l'estuaire du Payré en « Grand Site de France », la commune souhaitait reconfigurer la Salorge située au niveau du village de la Guittière. Également utilisée par certaines associations locales, sa reconfiguration vise à améliorer le confort des utilisateurs et à mettre en valeur le patrimoine communal. Le budget global de l'opération est évalué à 1,2 M€ et 179 k€ de subventions ont été obtenus et perçus.

La réhabilitation des ponts : 419 K€

Afin de garantir le bon fonctionnement des ponts, la commune a lancé un diagnostic pour évaluer les travaux à réaliser à court et moyen terme. Les travaux du pont du Veillon ont été réalisés en 2025. Un maître d'œuvre a par ailleurs été retenu en 2025 pour assurer la réhabilitation du pont des Hautes-Mers pour assurer la réhabilitation du pont du Veillon. Les travaux ont débuté en 2026.

L'aménagement des jardins de l'Hôtel de Ville : 412 K€

Pour offrir un véritable trait d'union vert entre le centre-ville, le marché couvert, les commerces, les bâtiments publics et le plan d'eau de la Chapelle, la commune de Talmont-Saint-Hilaire a engagé un projet d'aménagement et de paysagement des jardins de l'Hôtel de Ville. Les travaux ont été réalisés au cours de l'exercice 2025 et bénéficient d'un soutien du Département de 46 K€.

L'aménagement du sentier du littoral : 243 K€

La commune a mené en 2025 des travaux de restauration, de renaturation et de sécurisation du sentier du littoral sur l'ensemble de son linéaire côtier, de l'anse de Cayola, au nord, jusqu'au bois du Veillon, au sud. Cette action, réalisée en cohérence avec les objectifs de l'opération Grand Site du Havre du Payré, bénéficie d'un soutien de 80,7 K€ du Département.

Les autres principales opérations d'investissements structurants sont les suivantes :

- Programme de rénovation du patrimoine bâti : 213 K€ ;
- Transition énergétique : 107 K€ ;
- Aménagement de la ZAC des Minées : 47 K€ ;
- Réhabilitation de l'église Saint-Hilaire : 45 K€.

Les opérations récurrentes : 2,3 M€

dont :

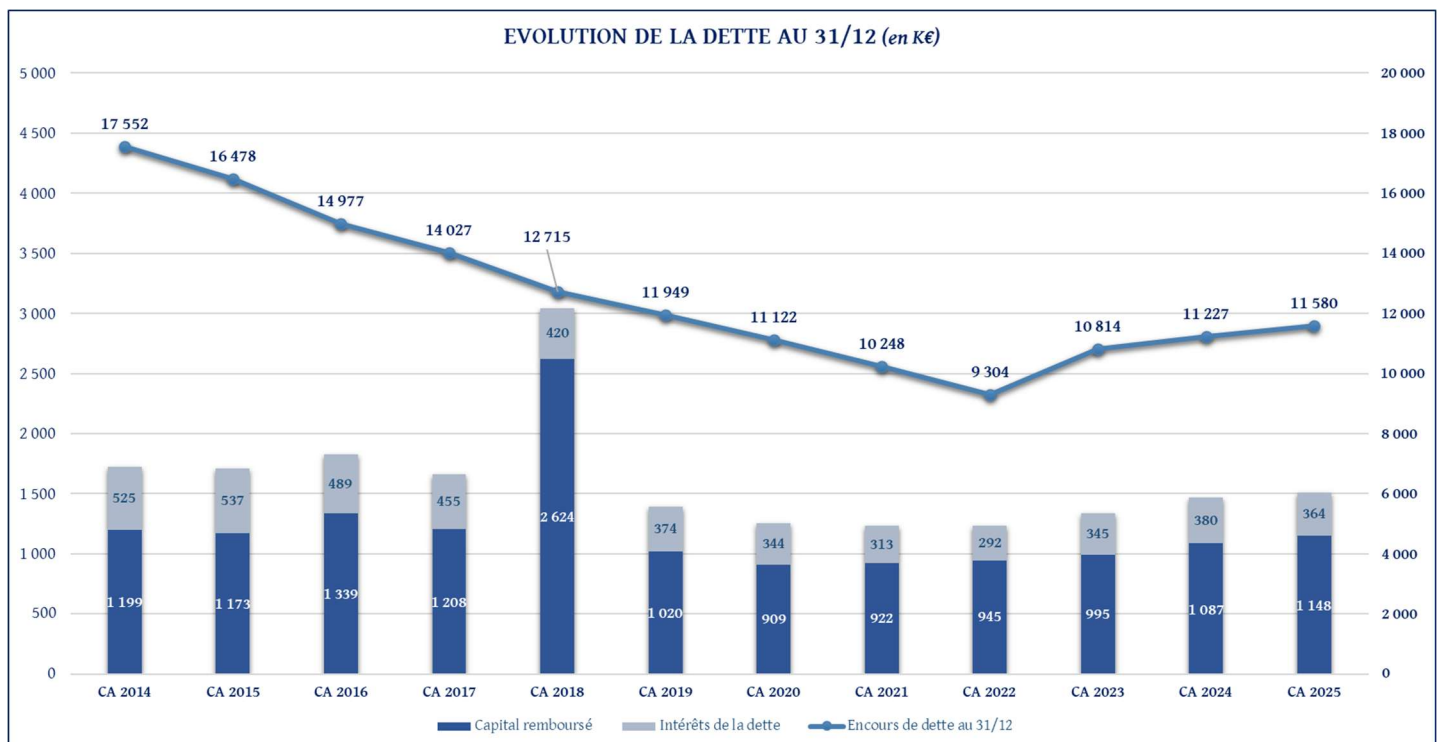
- Voirie – réseaux : 1,1 M€ ;
- Acquisition foncière : 60 K€ ;
- Équipements culturels et patrimoine : 148 K€ ;
- Équipements sportifs et de loisirs : 75 K€ ;
- Équipements scolaires, enfance, jeunesse : 55 K€ ;
- Systèmes numériques : 45 K€ ;
- Véhicules et matériels : 224 K€.

Rapport de présentation du compte administratif 2025

◆ Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées 1,1 M€ (1,1 M€ en 2024)

Le remboursement du capital de la dette augmente par rapport à 2024 (+5,6 %), la commune ayant contracté 1,5 M€ d'emprunts en 2024 et mobilisé 1,5 M€ d'emprunt en 2025 (l'emprunt réalisé en fin d'année n'a pas d'incidence sur le budget 2025, la première échéance ayant lieu en 2026).

Avec un encours de dette de 11,6 M€ au 31 décembre 2025, l'endettement de la commune reste sous contrôle. Il est ainsi presque équivalent à celui de 2020 alors que sur la période, la commune a investi plus de 34 M€ pour améliorer la qualité de vie des Talmondaïs.



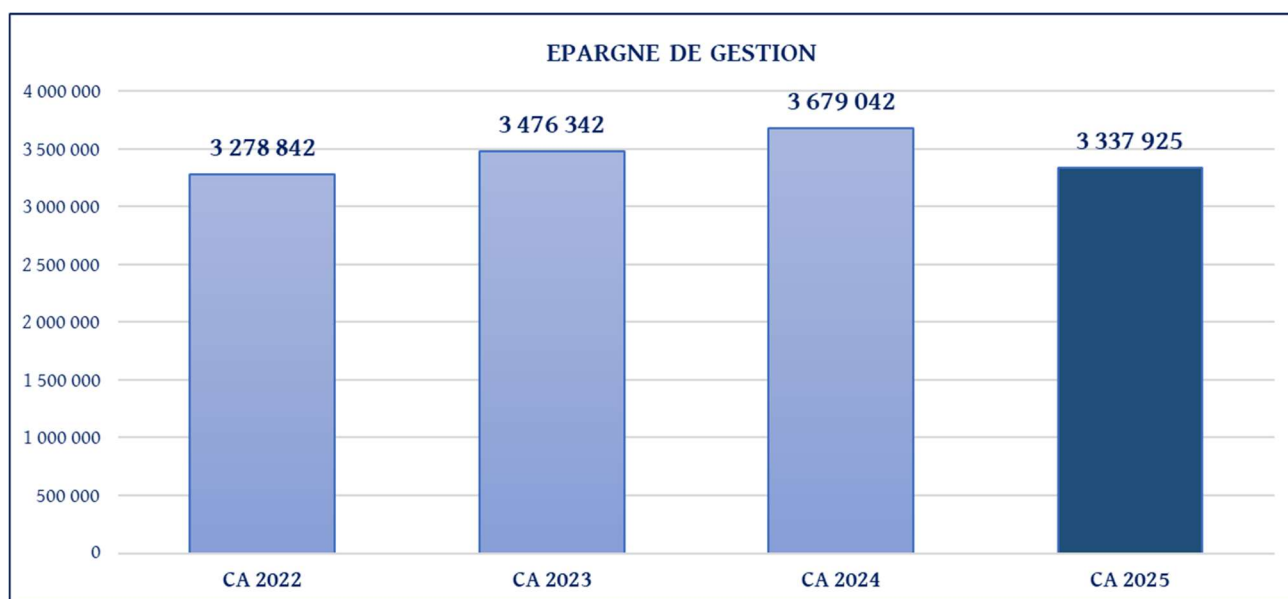
4. LES INDICATEURS FINANCIERS

4.1. L'épargne et la capacité de désendettement

◆ L'épargne de gestion : 3,3 M€ (3,7 M€ en 2024)

L'épargne de gestion, qui correspond à l'excédent de la section de fonctionnement avant remboursement de l'annuité de la dette, diminue de 9,3 % en 2025. Il se contracte après deux années de croissance, revenant à un niveau proche de celui de 2022. La commune « met de côté » 24 % de ses recettes de fonctionnement pour rembourser l'annuité de sa dette et investir dans de nouveaux projets.

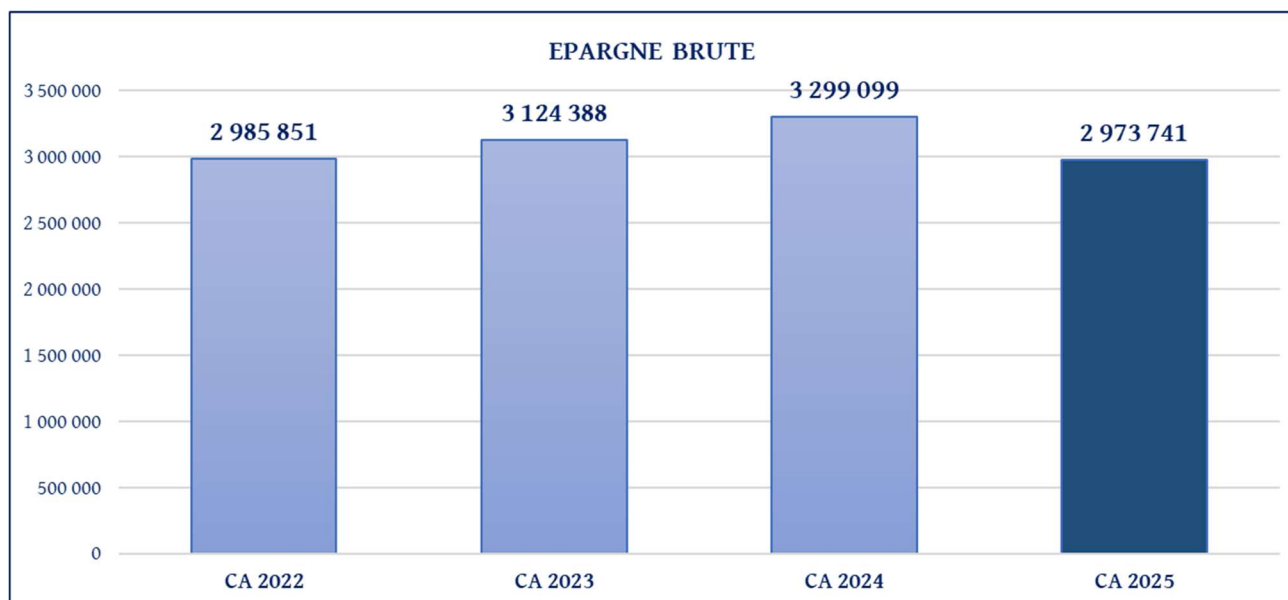
Rapport de présentation du compte administratif 2025



◆ **L'épargne brute : 3,0 M€ (3,3M€ en 2024)**

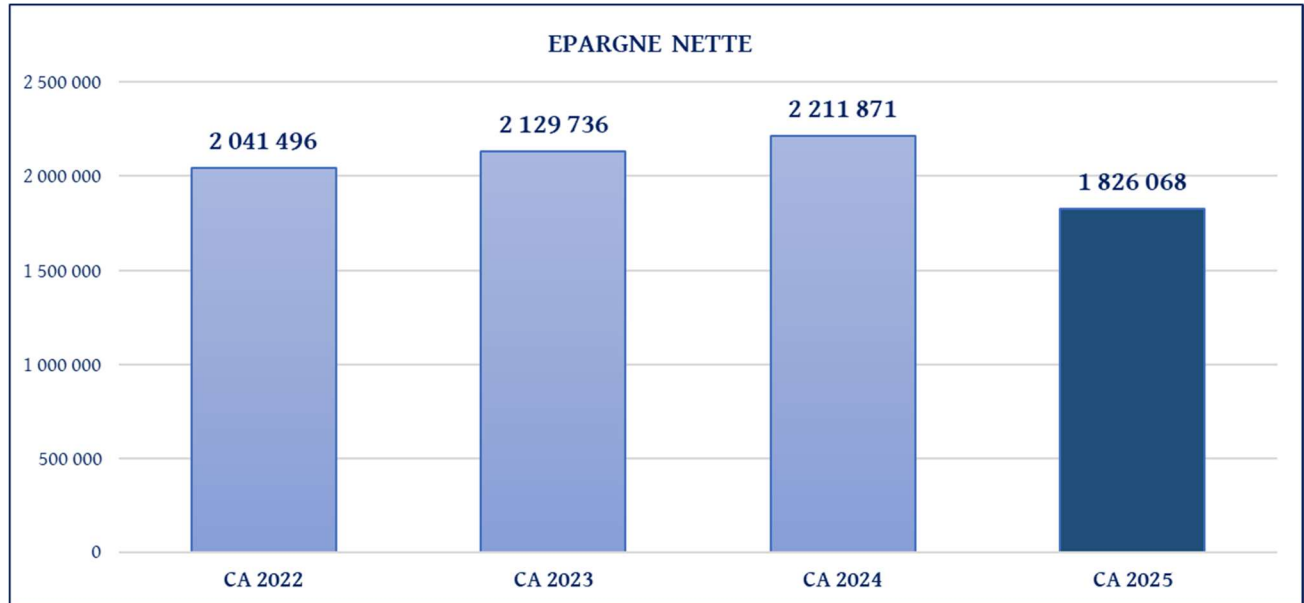
L'épargne brute se calcule en déduisant, de l'épargne de gestion, le remboursement des intérêts de la dette. Indicateur phare d'une collectivité, l'épargne brute de la commune diminue en 2025, de près de 10 %.

Avec un taux d'épargne brute de 21 %, la commune de Talmont-Saint-Hilaire dispose cependant toujours de marges de manœuvre importantes, ce taux devant se situer au moins à 15 % selon les spécialistes des finances locales, le seuil d'alerte étant par ailleurs fixé à 7 % par la Chambre régionale des comptes.



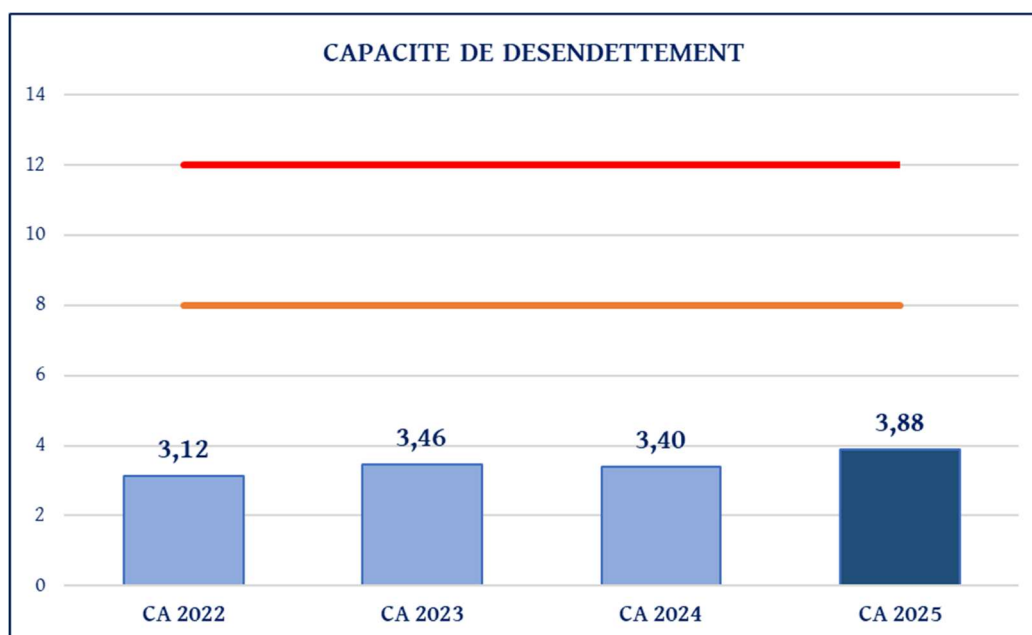
◆ **L'épargne nette : 1,8 M€ (2,2 M€ en 2024)**

L'épargne nette, qui s'obtient en retirant, de l'épargne brute, le remboursement du capital de la dette, atteint 1,8 M€ en 2025. Pour rappel, la collectivité souhaite maintenir une épargne nette proche de 1 M€ pour garder une capacité d'investissement, ce qui, en l'état actuel, est largement atteint. Lors de la construction du budget, l'épargne nette prévisionnelle était de 1,3 M€. Le résultat est donc meilleur que prévu, grâce à un taux d'exécution des recettes légèrement supérieur, et des dépenses de fonctionnement maîtrisées.



◆ **La capacité de désendettement : 3,88 années (3,40 en 2024)**

La capacité de désendettement mesure le temps qu'il faudrait à la ville pour rembourser sa dette si elle y consacrait la totalité de son épargne. Les spécialistes ont coutume de dire qu'un niveau de vigilance apparaît à partir de 8-10 années, le seuil d'alerte étant quant à lui fixé à 12. Avec une capacité de désendettement de 3,88 années, on peut dire que la commune de Talmont-Saint-Hilaire dispose de marges de manœuvre importantes au regard du poids de sa dette par rapport à ses revenus.



4.2. Les ratios obligatoires

Numéro	Ratios	Valeur Talmont-Saint- Hilaire population Totale	ELEMENTS DE COMPARAISON		
			Valeur Talmont- Saint-Hilaire population DGF	Moyenne de la strate*	PERFORMANCE
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 228 €	882 €	1 196 €	↑
2	Produits des impositions directes / population	872 €	636 €	871 €	↑
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 736 €	1 245 €	1 432 €	→
4	Dépenses d'équipement brut / population	872 €	551 €	458 €	↑
5	Encours de dette / population	1 363 €	994 €	1 111 €	↑
6	DGF / population	146 €	106 €	108 €	→
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	49,91%	49,91%	58,00%	↑
9	Dépenses de réelles de fonct. et remb. de la dette / recettes réelles de fonct.	81,09%	81,38%	91,10%	↑
10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonct.	50,22%	44,26%	32,00%	↑
11	Encours de dette / recettes réelles de fonct.	78,52%	79,84%	77,60%	→

*commune du littoral maritime + de 10 000 habitants (données OFGL 2025, chiffres 2024)

Rapport de présentation du compte administratif 2025

5. LES BUDGETS ANNEXES

5.1. Le budget Court Manteau

Afin de lancer l'opération d'aménagement du secteur Court Manteau, comprenant un potentiel de 120 nouveaux logements, la commune a ouvert un budget annexe en 2020.

En 2021, des études de sols ont été menées et ont mis en évidence la présence de zones humides. L'année 2022 a été consacrée à de nouvelles études environnementales puis, en 2023 et 2024, une nouvelle mission portant étude de faisabilité et de programmation a été réalisée avec 10 350 € de dépenses pour l'exercice 2024. En 2025, des études environnementales ont été menées pour un total de 20 500 € sur l'exercice.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	BUDGET PRIMITIF 2025	BUDGET TOTAL 2025	CA 2025	TAUX DE REALISATION DU BUDGET
Recettes réelles de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
75 - Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
77 - Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
Recettes d'ordres de fonctionnement	310 500,00 €	310 500,00 €	249 916,32 €	80,49%
042 - Opérations d'ordre entre section	310 500,00 €	310 500,00 €	249 916,32 €	80,49%
043 - Opération d'ordre à l'intérieur de la section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	310 500,00 €	310 500,00 €	249 916,32 €	80,49%
DÉPENSES	BUDGET PRIMITIF 2025	BUDGET TOTAL 2025	CA 2025	TAUX DE REALISATION DU BUDGET
Dépenses réelles de fonctionnement	50 500,00 €	50 500,00 €	20 500,00 €	40,59%
011 - Charges à caractère général	50 000,00 €	50 000,00 €	20 500,00 €	41,00%
65 - Autres charges de gestion	500,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00%
Dépenses d'ordre de fonctionnement	260 000,00 €	260 000,00 €	229 416,32 €	88,24%
023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
042 - Dotations aux amortissements	260 000,00 €	260 000,00 €	229 416,32 €	88,24%
043 - Opération d'ordre à l'intérieur de la section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	310 500,00 €	310 500,00 €	249 916,32 €	80,49%

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	BUDGET PRIMITIF 2025	BUDGET TOTAL 2025	CA 2025	TAUX DE REALISATION DU BP
Recettes réelles d'investissement	50 550,00 €	57 916,18 €	0,00 €	0,00%
16 - Emprunts et dettes assimilées	50 550,00 €	57 916,18 €	0,00 €	0,00%
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisés (1068)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
Recettes d'ordre d'investissement	260 000,00 €	260 000,00 €	229 416,32 €	88,24%
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
040 - Opérations d'ordre entre section	260 000,00 €	260 000,00 €	229 416,32 €	88,24%
001 - Solde d'exécution positif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	310 550,00 €	317 916,18 €	229 416,32 €	73,87%

DEPENSES	BUDGET PRIMITIF 2025	BUDGET TOTAL 2025	CA 2025	TAUX DE REALISATION DU BP
Dépenses d'ordre d'investissement	310 500,00 €	317 916,18 €	249 916,32 €	80,49%
Opérations d'ordre entre section (040)	310 500,00 €	310 500,00 €	249 916,32 €	80,49%
001 - Solde d'exécution positif	0,00 €	7 416,18 €	0,00 €	#DIV/0!
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	310 500,00 €	317 916,18 €	249 916,32 €	80,49%

Résultat exercice	-20 500,00 €
Reprise résultat	-7 416,18 €
Résultat de clôture	-27 916,18 €
Résultat des 2 sections	-27 916,18 €

6. VUE CONSOLIDÉE

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE COURT MANTEAU	CONSOLIDE
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	14 857 418 €	249 916 €	15 107 334 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	12 783 354 €	249 916 €	13 033 271 €
RESULTATS ANTERIEURS	0 €	0 €	0 €
RESULTAT DE CLOTURE SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 074 063 €	0 €	2 074 063 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	8 945 436 €	229 416 €	9 174 853 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8 966 105 €	249 916 €	9 216 021 €
RESULTATS ANTERIEURS	-818 091 €	-7 416 €	-825 507 €
RESULTAT DE CLOTURE SECTION D'INVESTISSEMENT	-838 760 €	-27 916 €	-866 676 €
RESULTAT DES DEUX SECTIONS	1 235 304 €	-27 916 €	1 207 387 €

7. AUTORISATIONS DE PROGRAMME EN COURS

AUTORISATIONS DE PROGRAMME EN COURS AU 31/12

INTITULE	NUMERO	AUTORISATION DE PROGRAMME	REALISE ANT. 2025	REALISE 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029	CLÔTURE
Réhabilitation groupe scolaire du Payré	3 - 2022	10 600 000 €	791 758,15 €	1 382 445,09 €	3 750 000,00 €	2 850 000,00 €	1 825 796,76 €	/	
Réhabilitation Eglise de Saint Hilaire	4 - 2022	1 390 933 €	26 605,14 €	44 996,10 €	300 000,00 €	637 500,00 €	351 831,76 €	/	
Espace public collège	1 - 2024	1 550 000 €	32 225,54 €	1 504 595,71 €					1 536 821,25 €
ZAC Les Minées	2 - 2024	960 000 €	7 980,00 €	46 579,75 €	250 000,00 €	655 440,25 €	/	/	
La Salorge	3 - 2024	1 209 500 €	259 409,57 €	943 583,19 €					1 202 992,76 €
Pont des Hautes Mer	1 - 2025	400 000 €	/	864,00 €	399 136,00 €	/	/	/	
Voiries Haute-Ville	1 - 2026	875 000 €	/	/	225 000,00 €	300 000,00 €	115 000,00 €	225 000,00 €	